



LE GUIDE DU COMPOSTAGE



LE COMPOSTAGE

INTRODUCTION À LA PRATIQUE

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage consiste à reproduire le processus naturel de nos forêts.

En présence d'oxygène, d'eau et sous l'action de micro-organismes (bactéries, champignons...) et macro-organismes (acariens, lombrics, cloportes...) les matières organiques sont transformées en humus : le compost. Nul besoin d'activateur ou de produits chimiques ! Cet amendement naturel présente de nombreux avantages.



3 bonnes raisons de composter



Réduire le volume des ordures ménagères à collecter et à traiter de 21 % par poubelle (57 kg par an et par habitant*) et ainsi limiter les coûts de collecte et de traitement.



Diminuer le nombre de déplacement en déchetterie pour y déposer les déchets verts.



Produire un amendement naturel, écologique et économique idéal pour vos plantations.

* chiffres issus des caractérisations des Ordures Ménagères Résiduelles 2026.

Les intérêts d'un compost réussi

- > Favoriser la croissance des végétaux.
- > Renouveler l'humus et apporter des fertilisants naturels.
- > Nourrir les végétaux sur une longue période grâce à l'apport des nutriments à libération lente.
- > Améliorer la structure du sol, ce qui permet de le travailler plus facilement.
- > Aider au maintien de l'humidité dans le sol.
- > Limiter l'apparition de maladies.

La mise en place du composteur

● ÉVALUER SES BESOINS

Suivant la taille de votre jardin, vous pouvez utiliser 1 voire 2 composteurs. Pour un jardin d'une superficie de moins de 400 m², un composteur d'un volume de 400 litres suffit. Cependant, il est toujours utile d'en posséder un deuxième. Cela permet d'en avoir un en activité pendant que l'autre est laissé au repos après 6 mois de travail.

Pour des surfaces plus importantes, il est possible de faire du compostage en tas (andain) pour éviter les contraintes de volume.



COMMENT SE PROCURER UN COMPOSTEUR ?

Réservez votre composteur sur le site sietrem.fr ou sur l'application mobile **SIETREM** (disponible sur l'App Store et Google Play).

Le SIETREM vous aide à financer votre composteur en prenant à sa charge 62% de son prix d'achat. Une participation de 20€ vous sera demandée.





L'ASTUCE

Fabriquez votre propre composteur ! Du bois de récupération, des palettes inutilisées, des clous, des crochets, un marteau et de bons conseils suffisent à en construire un adapté à vos besoins et à la taille de votre jardin !

Consultez le pas à pas de la fabrication d'un composteur sur le site internet sietrem.fr, rubrique « *je gère mes déchets - comment faire ?* »



L'EMPLACEMENT

Le composteur doit être placé sur un sol plat, dans un milieu semi-ombragé, idéalement au pied d'un arbre.

Il doit être facilement accessible : prévoyez un cheminement pour ne pas vous mouiller les pieds l'hiver. Garantisiez-vous un espace suffisant (50 cm de chaque côté) pour le manipuler facilement.

Le composteur doit être positionné à même la terre pour faciliter le passage des organismes décomposeurs.

LES OUTILS NÉCESSAIRES

Un petit récipient ou un bioseau avec couvercle pour stocker les déchets de cuisine.

Une fourche pour brasser et aérer le compost.

Une cisaille, un sécateur et un couteau pour réduire en petits morceaux les branches et les déchets durs.

Une brouette pour transporter les déchets ou le compost.

Une pelle pour récupérer le compost mûr.

Un tamis à mailles fines (n°6) pour l'utilisation du compost mûr.



LES DÉCOMPOSEURS

UN ÉCO-ORGANISME INDISPENSABLE

Tout un écosystème est présent dans votre composteur et travaille à la décomposition des déchets.

Les espèces invisibles

LES BACTÉRIES

Principales responsables de la décomposition de la matière organique.



LES CHAMPIGNONS MICROSCOPIQUES

Ils dégradent la cellulose et la lignine et absorbent les substances antibiotiques.

Les espèces visibles



- **LES VERS DE COMPOST** : ils ingèrent la matière fraîche qui, une fois digérée, ensemencera et fertilisera votre tas de compost.

- **LES LARVES DE CÉTOINE** : elles se développent dans le bois très décomposé et s'attaquent à ses composants.

- **LES CLOPORTES** : friands de bois mort, ils sont présents au milieu des feuilles mortes et des brindilles.

- **LES GENDARMES** : ils se nourrissent de résidus végétaux, d'œufs d'insectes et d'insectes morts.



Les mouches et fourmis participent activement à la décomposition des déchets. Si elles sont en trop grand nombre, un apport de matières structurantes en surface devrait les faire fuir. Un apport de déchets humides ou du marc de café permet de faire partir les fourmis.

LES RÈGLES D'OR D'UN BON COMPOST

PRODUIRE UN COMPOST DE QUALITÉ



Apporter des déchets variés (déchets humides et déchets structurants à chaque apport)



Brasser régulièrement (une fois par semaine)



Surveiller l'humidité

Les micro-organismes et les macro-organismes intervenants dans la décomposition des déchets ont besoin de nutriments, d'eau et d'oxygène. Sans un bon équilibre, les décomposeurs ne viendront pas s'occuper de vos déchets.

1 LES APPORTS DE DÉCHETS

Il existe deux types de déchets :

> **Les déchets humides** (riches en eau et en azote).

Ils nourrissent les bactéries et se décomposent rapidement en dégageant de la chaleur.

> **Les déchets structurants** (riches en carbone).

Ils contiennent de la cellulose et de la lignine (deux des principaux composants du bois) permettant l'aération de l'humus. Ils se décomposent lentement.

Le mélange de déchets présents dans votre composteur doit respecter la proportion de 50% de matière humide et de 50% de matière structurante.

Si votre structurant est exclusivement composé de branches broyées, diminuez les apports à $\frac{1}{3}$ de broyat pour $\frac{2}{3}$ de déchets humides. Le broyat a une décomposition plus longue et un caractère plus structurant qu'une feuille morte, vous pouvez donc en utiliser moins.

LES DÉCHETS HUMIDES

DE LA CUISINE

- épluchures de fruits et légumes
- restes de repas
- sachets de thé
- marc et filtres à café

DU JARDIN

- tontes de gazon
- feuilles fraîches
- herbes indésirables (non montées en graines)
- rameaux de taille de printemps (de petit diamètre ou broyés)

DE LA MAISON

- bouquets de fleurs fanées
- plantes d'intérieur

Les fruits et légumes ne doivent pas être mis en entier. La peau forme une barrière qui ne permet pas aux bactéries et insectes de les attaquer.



L'ASTUCE

Pensez à retirer les étiquettes qui se trouvent sur vos fruits et vos légumes car elles ne se décomposeront pas.

Les peaux de certains fruits et légumes (ananas, avocat, pastèque...) sont très épaisses. Veillez à les découper en petits morceaux.



ATTENTION

Il ne faut pas apporter trop de déchets humides en une fois : évitez l'apport de tontes de gazon en grandes quantités et pensez à bien équilibrer avec du structurant.

LE PETIT +

Tapissez le fond de votre bioseau avec des boîtes d'œufs en carton, des rouleaux de papier hygiénique ou d'essuie-tout coupés en morceaux. Ils absorberont le jus de vos déchets de cuisine avant de les amener au composteur. Videz votre bioseau pour éviter les moucheron une fois par semaine au minimum.

● LES DÉCHETS STRUCTURANTS

DU JARDIN

- fanes de pommes de terre et tomates
 - feuilles mortes
- sciure ou copeaux de bois non traité
 - paille
- broyat de bois

DE LA MAISON

- boîtes à œuf en carton
- rouleaux de papier hygiénique et d'essuie-tout
- sachets en papier brun (légumes)
- allumettes et bâtonnets de glace

Pour une décomposition efficace, déposez dans votre composteur des branchages pas plus gros que le doigt et coupez-les en petits morceaux (environ 10 cm de longueur maximum).

ATTENTION



Le carton brun a un rôle de structurant très limité, privilégiez son recyclage dans le bac de tri.

L'ASTUCE

Louez ou partagez un broyeur de végétaux avec vos voisins ! Cela permet de réduire la quantité de déchets et d'obtenir une bonne quantité de matières structurantes.

● POINTS DE VIGILANCE

> Les végétaux à décomposition très lente ont besoin de plusieurs cycles de compostage avant de se décomposer :

- Les résineux (thuyas, sapin...)
- Les grosses tailles et branches entières
- Noyaux

> Les herbes indésirables en graines risquent de se disséminer et d'envahir votre jardin.

> Les restes de viande et de poisson sont plus délicats à composter. Attendez quelques cycles de compostage réussis avant de vous lancer !



L'ASTUCE

Déposez plutôt vos coquilles d'œufs écrasées au pied de vos plantations pour leur apporter du calcium.

Les déchets indésirables

- > Sacs biodégradables biosourcés (contenant une part de plastique) même avec l'inscription compostable
- > Métaux, verre, plastique (étiquettes de fruits et légumes), terre
- > Huiles de friture

2 MAINTENIR UNE HUMIDITÉ SUFFISANTE

L'eau est indispensable aux organismes qui vont décomposer les déchets. Le compost doit donc être humide mais attention, un excès d'eau le noierait.

● LE TEST DE LA POIGNÉE

Pour savoir si l'humidité de votre compost est suffisante, vous pouvez effectuer « le test de la poignée ». Il vous suffit de prendre une poignée de compost et de le presser comme une éponge.



TROP HUMIDE

Le compost est trop humide lorsque vous le serrez et qu'un filet d'eau s'écoule.

TROP SEC

Si le compost ne s'agglomère pas, c'est qu'il est trop sec. Retirez le couvercle et attendez qu'il pleuve. Ajoutez plus de déchets humides que de déchets structurants.



HUMIDITÉ SUFFISANTE

Des petites gouttes tombent de votre poignée? Cela signifie que votre compost possède une humidité suffisante à la survie des micro-organismes.

3 L'AÉRATION DES DÉCHETS

Pour accélérer son développement et l'homogénéiser, le compost doit être régulièrement oxygéné (surtout en début de cycle). Il est donc nécessaire d'effectuer un léger brassage au moment de l'apport des déchets, sur 15-20 cm environ.



APRÈS AVOIR APPORTÉ
DES DÉCHETS...



BRASSEZ LE TOUT AVEC
UNE FOURCHE OU
UN BRASSE-COMPOST.



MÉLANGEZ 1 FOIS PAR MOIS
LE COMPOST AU REPOS
(APRÈS 6 MOIS).

Le méthane, gaz issu de la décomposition des déchets, est odorant quand il est concentré. Permettre la circulation de l'air, c'est dissiper le méthane avant qu'il ne s'accumule.

LES ÉVENTUELS DÉSAGRÉMENTS

COMMENT FAIRE FACE ?

Des odeurs dans votre compost

Il existe deux raisons à une mauvaise odeur dans un composteur : un excès de déchets humides et/ ou une oxygénation insuffisante.

Pour lutter contre cette gêne, rééquilibrez votre compost en ajoutant du structurant et en brassant l'ensemble de la matière compactée avec une fourche. Pour vous aider, vous pouvez sortir l'ensemble du tas, le remettre dans le composteur en le décompactant et en ajoutant du structurant au fur et à mesure.

Décomposition lente du compost



Il faut laisser le temps aux décomposeurs de dégrader vos déchets. Si vous observez uniquement la présence de champignons et de cloportes c'est que votre compost a trop de structurants (feuilles mortes, broyat de bois). Le tas manque de déchets humides et ne se transforme pas en compost. Dans ce cas, apportez pendant quelques temps uniquement des déchets humides et brassez bien l'ensemble pour l'homogénéiser ou retirez le surplus de structurant.

Présence de moucheron

Pour éviter les moucheron, il faut recouvrir les déchets de cuisine avec de la matière structurante. S'il y en a beaucoup, laissez le couvercle ouvert et couvrez le tas de compost avec une plaque de carton brun qui leur bloquera le passage.

Présence de rongeurs

Ils étaient vraisemblablement là avant la pose de votre composteur. Les rongeurs aiment les milieux pailleux et secs. S'ils sont présents c'est que votre compost n'est pas assez humide ni régulièrement mélangé. Dérangez-les quotidiennement en brassant votre compost, ils ne se sentiront pas en sécurité pour nicher.

LE COMPOST

COMMENT L'UTILISER ?

UTILISER
LE COMPOST
SELON SES
BESOINS

● AVANT LA MATURITÉ (4-6 MOIS)

En paillage :

Avant maturité, votre compost peut être simplement épandu sur la terre, au pied des arbres ou sur des cultures déjà avancées. Il ne faut pas l'incorporer au sol car, immature, il a encore besoin d'oxygène pour finir de se décomposer.

Le paillage diminue l'évaporation de l'eau tout en apportant de la matière organique à la dégradation lente du sol. En hiver, cette couverture permettra de protéger vos plants contre le gel. Il lutte également contre la prolifération des herbes indésirables et l'érosion des sols nus.

L'ASTUCE

Pour faire du paillage vous pouvez également vous servir de broyat obtenu à partir de tailles de haies, de petites branches d'arbre, de feuilles mortes...



Comment savoir si votre compost est mûr ?

Le compost est mûr au bout d'environ 9 mois. Il se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre et une agréable odeur de sous-bois. Il a une structure grumeleuse et s'émiette. Les déchets qui se décomposent très lentement devront rester dans le composteur un peu plus longtemps. Le compost mûr conserve sa valeur nutritive un an. Si vous n'avez pas besoin d'utiliser tout votre compost au moment de la récolte, isolez-le du sol et de la pluie (sac, poubelle) afin de ne pas perdre les nutriments.



● À MATURITÉ (9-12 MOIS)

Un compost à maturité présente de nombreux bienfaits pour le sol et les végétaux. Il peut être utilisé comme :

Un amendement organique : le compost augmente le taux de matière organique dans le sol. Il améliore sa capacité de rétention en eau, sa porosité et limite son érosion. Epandez le compost en une couche mince, puis incorporez-le superficiellement au sol par griffage.

En support de culture : le compost contribue à la croissance des plantes et les aide à développer un bon système racinaire. Il leur apporte tous les nutriments dont elles ont besoin pour s'accroître.

ATTENTION

Il faut éviter de semer ou planter directement dans du compost pur qui, trop riche, brûlerait alors le système racinaire des jeunes plants.

Utiliser le compost selon ses plantations

● LES LÉGUMES À FORT BESOIN



Ils peuvent supporter de 3 à 5 kg/m²/an de compost.

Exemple : artichauts, céleris, poireaux, cucurbitacées (concombres, courgettes), solanacées (pommes de terre, tomates), maïs, etc.

● LES LÉGUMES À BESOIN MOYEN



Ils peuvent se contenter de 1 à 3 kg/m²/an de compost.

Exemple : asperges, betteraves, carottes, haricots, laitues, persil, épinards, etc.

● LES LÉGUMES À FAIBLE BESOIN

Ils peuvent se passer de compost.

Exemple : ail, échalote, oignon, chou, mâche, endive, fève, navet, radis, etc.



● LE JARDIN D'AGRÉMENT

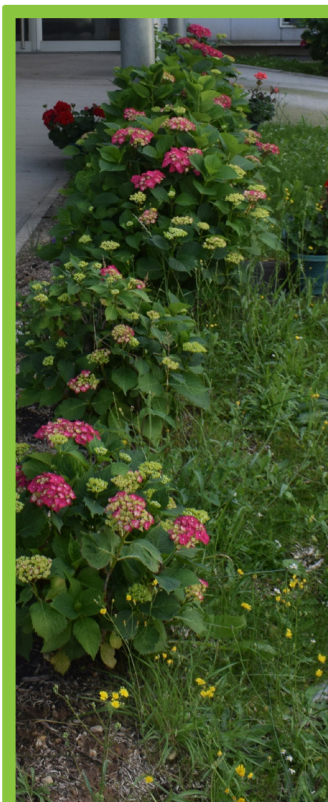
À l'installation de votre pelouse, répartissez 1 kg de compost au m² en l'incorporant sur les 10 premiers centimètres de terre avant de semer.

À la plantation d'arbres, arbustes, fruitiers et plantes vivaces, mélangez directement 20% de compost à la terre de plantation.

En entretien au printemps, répandre 5 cm environ de compost sur le paillage existant puis repailler. À reproduire tous les 2/3 ans. Pour les arbres, arbustes et fruitiers ne mettre du compost uniquement pendant les 3 premières années.

Pour vos jardinières, mélangez 30 à 40% de compost à la terre.

Les plantes d'intérieur apprécieront un surfaçage de 2-3 cm de compost.



COMPOSTER SELON LES SAISONS

Au printemps : veillez à ne pas trop charger le composteur en cette saison propice aux déchets verts. Pour limiter ces apports, privilégiez la tonte en mulching par exemple. Retrouvez nos autres astuces pour réduire votre production de déchets verts dans le guide du jardinage au naturel sur sietrem.fr, rubrique « je gère mes déchets - le zéro déchet ».

En été : le compost peut avoir tendance à sécher et ne plus se décomposer correctement en période de fortes chaleurs. Profitez des épisodes orageux pour retirer le couvercle et humidifier votre compost.

En automne : profitez-en pour vous préparer un stock important de feuilles mortes afin de les utiliser comme matière structurante tout au long de l'année.

En hiver : la décomposition ralentit à cause du froid, les micro-organismes s'enfoncent dans le sol pour chercher de la chaleur. Continuez vos apports et pensez à remuer régulièrement le compost pour l'aérer et éviter son tassement. Veillez à bien fermer le couvercle pour le protéger de la pluie et maintenir la chaleur.

INFORMATIONS UTILES

Des sites pour se documenter

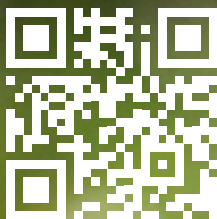
Retrouvez de nombreuses informations sur le compostage sur les sites :

- > sietrem.fr, rubrique « je gère mes déchets - je composte mes déchets »
- > ademe.fr
- > Réseau Compost Citoyen Île-de-France : idf.reseaucompost.org

Un doute ? Une question ?

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter le SIETREM par mail à l'adresse prevention-dechets@sietrem.fr. Les professionnels du compostage du syndicat pourront vous venir en aide.

Le SIETREM propose régulièrement des initiations au compostage, contactez le service prévention des déchets pour plus de détails.



Un doute, une question ?

sietrem.fr

info@sietrem.fr – 01 60 07 09 19

